RÉCOMPENSES pour actes de courage et de dévouement

Des médailles d'honneur et des mentions honorables ont été accordées et des lettres de félicitations ont été adressées aux personnes dont les noms suivent et qui ont accompli des actes de courage et de dévouement :

Nord. — M. A. 9e classe : M. Serrure Voclor, adjudant en corps de sapeurs-pompiers de Lille ; M. B. : M. Totelet Eloi, sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lille ; M. B. : M. Blondeau Gustave, garde champêtre à Bersée ; M. B. : M. Delilla Raymond, à Anicha ; M. B. : M. Descamps Napoléon, à Pérenciles ; M. B. : M. Dusautoia Auguste à Wambrechies ; M. B. : M. Gauer Alfred, à Douai ; M. B. : M. Vancayzeele Georges, à Bergues ; M. A. 1re classe : M. Vassaux Fernand, à Caudry ; M. A. 2e classe : M. Quévreux Henri, à Caudry ; M. H. : M. Labaiette Siméon, à Cambrai ; M. H. : M. Robert Emile, à Busigny ; M. H. : M. Herbet Charles, à Bertry ; M. H. : M. Gullbert Augustin, à Bertry ; M. H. : M. Comien Philippe à Bertry ; M. H. : M. Lecardez Philippe, à Bertry ; L. F. : M. Décaussin Léon, à Bertry ; L.F. : M. Martin Pierre, à Bertry ; L. F. : M. Lefebvre Modeste, à Bertry ; L. F. : M. Jospin René, à Bertry ; L. F. : M. Grenez Jean, à Bertry ; L. F. : M. Bombert François, à Bertry ; M. B. : M. Vassenr Henri, à Cambrai ; M. H. : M. Biret Auguste à Cambrai ; M. H. : M. Vasseur Marcel, à Cambrai ; M. B. : M. Cauvez Edouard à Valenciennes ; M. H. : M. Foucart Paul, à Valenciennes ; M. H. : M. Potrette Jules, au corps de sapeurs pompiers, à Valenciennes ; M. H. : M. Cambier Léonard, à Bruay-sur-Escaut ; M. H. : M. Dumont Fernand, à Seclin ; M. H. : M. Gosselin Raoul, à Merlly ; M. H. : M. Mallet Louis, à La Madeleine ; M. H. : M. Sauvage Henri, à Allennes-les-Marais ; M. H. : M. Vermeersch Roger, à Bousbecque ; M. H. : M. Monfort Paul, à Hautmont ; M. H. : M. Caffiaux Victor, à Hautmont.

A LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION DE DOUAI

L'Italien Vincent Cosma, 43 ans, originaire de Naples (Italie), est réclamé par le gouvernement italien à la suite d'une condamnation à un an d'emprisonnement pour escroqueries, prononcée contre lui par le tribunal de Trani.

Cosma a comparu devant la chambre des mises en accusation de Douai qui, l'intéressé ne formulant aucune objection, a donné un avis favorable à son extradition.

Il sera remis sous peu aux autorités de son pays.

DES VOYAGES SCOLAIRES EN ÉCOSSE

Cette année, les cours de vacances prennent une initiative qui répondra aux vœux des parents et des enfants. Ils organisent un voyage en Ecosse, pendant les vacances de Pâques. Un groupe d'élèves français, garçons et filles, partira de Calais le dimanche 9 avril, sous la conduite de M. Coulombié, secrétaire de la section de Calais des Cours de Vacances, et de Mme Coulombié.

Il arrivera le lendemain à Edimbourg où il séjournera jusqu'au vendredi 21. De nombreuses visites de cette intéressante ville et de Glasgow sont organisées, ainsi que des excursions à plus ou moins longue portée dans la pittoresque campagne écossaise.

Sous le contrôle de M. Peter Ireland, professeur à George Heriot Secondary School, Edinburgh, et de Mme Ireland, les élèves français recevront l'hospitalité de jeunes Ecossais et Ecossaises de leur âge, qui viendront cet été, aux Cours de Vacances.

Au retour, un arrêt est prévu dans la vieille cité de York, et le samedi 22, nos élèves parcourront Londres en autocar et en visiteront les monuments les plus intéressants.

Tout a été soigneusement étudié pour donner aux familles les plus sûres garanties. Le voyage sera intéressant et instructif, le logement et la nourriture confortables, le prix extrêmement réduit.

La dépense envisagée est de 1.500 fr. par élève, tout compris : frais de voyage, d'excursions, de logement, de nourriture, de distractions. Il est prudent, cependant, d'ajouter 200 francs d'argent de poche pour parer à tout imprévu, indisposition, etc...

Il y a intérêt à s'inscrire sans retard, le nombre des élèves écossais désireux de recevoir des camarades français étant limité. — En tout état de cause, aucune inscription ne sera reçue après le 15 mars.

Adresser les demandes de renseignements complémentaires ou d'inscription, soit à M. le Recteur de l'Académie de Lille (service des échanges scolaires), rue des Jardins, Lille, soit directement à M. Coulombié Max, 11, rue de la Poissonnerie, Calais (Pas-de-Calais), compte chèques-postaux : Lille-13243, ou encore à M. Marcel Régnier, professeur au Collège de Cambrai, 29, boulevard Vauban.

ASSURANCES SOCIALES

LES DROITS AUX PRESTATIONS APRES DES INTERRUPTIONS FORCÉES DU TRAVAIL

A la suite d'une intervention, **M. Dalsart,** député du Nord, vient de recevoir de M. le ministre du Travail, la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un assuré social, qui n'a pu obtenir le bénéfice de l'assurance-maladie en raison d'une insuffisance de versements dus à une période de congé forcé d'une durée de 9 jours et à une interruption de travail pendant 8 jours, à la suite d'un accident de travail.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aux termes de l'article 5, paragraphe 2, de la loi du 30 avril 1930, modifiée par la loi du 28 juillet 1931, le bénéfice des prestations de l'assurance-maladie ne peut être accordé qu'autant que le minimum de 60 cotisations journalières, correspondant à la catégorie dont l'assuré fait partie, a été acquitté au cours du trimestre civil antérieur à la première constatation médicale de la maladie.

« Lorsque, par suite de congé forcé, l'assuré voit ses versements obligatoires suspendus, il lui appartient, en vue d'éviter de perdre ses droits d'effectuer des versements facultatifs pour les journées qui ne donnent pas lieu au paiement des cotisations, chaque versement devant être égal au montant de la cotisation totale (ouvrière et patronale) de sa catégorie. L'assuré dont il s'agit ne peut, en effet, bénéficier des dispositions des articles 31 et suivants concernant les assurés en chômage total, la contrat de travail ne se trouvant pas résilié par la mise en congé, lorsque le salarié, en acceptant sans réserve l'interruption de travail qui lui est imposée, ratifie implicitement la décision prise par l'employeur et s'engage à reprendre son service à la date fixée.

« Le bénéfice des dispositions légales concernant les assurés en chômage total n'aurait pu être accordé, dans le cas envisagé, que si l'assuré avait fait inscrire à un Office de placement, dès sa mise en congé, cette inscription consacrant implicitement la non acceptation par le salarié du repos forcé qui lui était imposé, et la rupture du contrat de travail.

« J'ajoute, en ce qui concerne le défaut de versements résultant d'une interruption de travail due à un accident du travail, qu'il appartenait à l'intéressé d'effectuer les versements facultatifs prévus à l'article 2, paragraphe 10, précité, afin d'éviter de perdre ses droits aux prestations en cas de maladie survenan, après cette interruption de travail ».

Sportsmen, lisez les lundi, samedi

LES SPORTS DU NORD

le plus fort tirage des régionaux sportifs — Le numéro : 25 cent.

LA GRÈVE DES TISSAGES D'ARMENTIÈRES-HOUPLINES

Des pourparlers ont eu lieu hier à la Préfecture

Au lendemain de l'exposé des points de vue patronal et ouvrier qui furent recueillis séparément par le ministre du Travail, M. François-Albert, en son cabinet de la rue de Grenelle, on conservait l'espoir que des pourparlers directs feraient avancer la solution d'un conflit qui se prolonge depuis deux mois.

Les pourparlers ont repris hier à la Préfecture du Nord. Les membres de la commission intersyndicale du textile comprenant des représentants de trois syndicats, libre, unitaire et confédéré, notamment : **MM. Lesart, Fagut, Vigreux et Smedts,** ont été reçus par M. **Langeron,** préfet du Nord, qu'assistaient **M. Gervols,** inspecteur divisionnaire du travail, L'Union Syndicale des Fabricants de toiles d'Armentières et environs avait délégué quelques-uns de ses membres qui furent reçus par le M. le préfet du Nord, hier, à 16 heures.

Les conversations ainsi engagées, ont porté sur les différentes questions en litige et se sont prolongées fort avant dans la soirée.

UNE IMPORTANTE ASSEMBLÉE DU BUREAU DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES GÉRANTS DE DÉBITS DE TABAC, A LILLE

Le Bureau de la Fédération Régionale des Gérants de Débits de Tabac, s'est réuni au siège de la Fédération, 27, rue d'Artois, jeudi à 10 h. 30, sous la présidence de **M. Paul Ronse,** président actif, assisté de **M. Louis Dompain,** président d'honneur, de **M. Marcel Parsi,** secrétaire général.

MM. Ronse et **Dompain,** vice-présidents de la Confédération, rendirent compte de la réunion du Bureau Confédéral réuni le 22 février, à Paris.

Ils passèrent en revue les grosses questions à l'ordre du jour : créations, déposessions, transports.

La Fédération du Nord a enregistré avec grande satisfaction la nomination de **M. Emilia Vanbesien,** comme membre du Comité Consultatif du S.E.I.T., qui gère le Monopole des Tabacs.

Un large débat eut lieu sur la situation créée aux débitants de tabac par l'agitation des Groupements appelés Syndicats des Contribuables.

A l'unanimité, des félicitations furent adressées à **MM. Paul Ronse** et **Louis Dompain,** pour leur attitude clairvoyante et ferme vis-à-vis des adversaires déclarés du régime démocratique et des Monopoles.

A la fin de la réunion, **M. Pipet,** ancien juge au Tribunal de Commerce de la Seine durant six années, déclara avoir voulu apporter le concours de sa présence à la manifestation de sympathie organisée à l'issue de l'assemblée du Bureau Fédéral, à l'occasion de la réélection de M. P. Ronse, au Tribunal de Commerce de Lille.

Le Bureau fut informé d'ailleurs que **MM. Van Peteghem, Christiaens, Masson, Paul Peron,** président et juges aux Tribunaux de Commerce de Lille et Arras, figureront également à cette manifestation dont nous avons dit quelques mots hier.

QUELQUES INDICATIONS

Avant de lever la séance, les présidents des Syndicats formant la Fédération Régionale prirent connaissance des instructions de la Confédération interdisant aux débitants de tabac de se joindre aux manifestations du genre de celles organisées ces deux semaines écoulées, sans avoir reçu préalablement un ordre de ladite Confédération.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Un charretier passe sous les roues de son véhicule

Un grave accident du travail dont a été victime un brave charretier, s'est produit hier matin rue de la Perche.

Vers 9 h. 30, un chariot hippomobile appartenant à M. Frouion, camionneur rue Dupire, à Croix, conduit par M. Auguste Plaigin, 58 ans, domicilié 10, rue de Belfort à Croix, circulait au milieu de la chaussée de le rue de la Perche. Soudain, par suite d'une glissade ou d'un faux pas ce dernier perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le pavé. Le malheureux tenta aussitôt de se relever mais, avant qu'il n'en ait eu le temps, la roue gauche du lourd véhicule lui passait sur le corps, à hauteur du bassin.

La pauvre victime poussa un affreux cri de douleur, puis resta inanimée sur le sol. Les témoins impuissants de ce terrible accident, relevèrent immédiatement M. Plaigin et le transportèrent dans une maison voisine en attendant l'arrivée de M. le docteur Dearousseaux, mandé de toute rugence. Le praticien examina attentivement le blessé et déclara qu'il était atteint d'une forte commotion, de contusions du bassin par écrasement avec possibilité de lésions osseuses.

Jugeant assez grave l'état du charretier, le docteur délivra un bulletin d'admission à l'Hôpital « La Fraternité » où la victime fut transportée en voiture d'ambulance. En fin de journée, nous avons fait prendre de sa nouvelles à l'établissement hospitalier. Il nous fut déclaré que son état était stationnaire et qu'il y avait lieu de faire des réserves quant aux suites de ce grave accident.

Halle Flipo, 1/2 kg. café 7.50, Gruyère 6 f.

VIOLENCES RÉCIPROQUES

A la suite d'une rixe survenue le 28 février, vers 20 h. 45, au café Leys, 23, rue de l'Alouette, procès-verbal pour violences a été rédigé à la charge de René Bomaud, 36 ans, forgeron, rue de l'Alouette, cour Mulliez, 11 ; Mme Bomaud, née Marie Le Calpé, même adresse ; Gaston Roussel, 31 ans, magasinier, 165, boulevard de Fourmies.

AU PETIT MARIN

TAILLEUR, 36 rue de Mouvaux, Roubaix

SPÉCIALITÉ de la MESURE à

DEUIL en 12 heures 265f

3232.

LA VALSE CONTINUE

La bicyclette de M. César Debrouvère, demeurant 104, rue des Poilus, à Wattrelos, a été volée tandis que son propriétaire l'avait momentanément abandonnée, vers 23 heures, contre la façade de l'estaminet portant le numéro 106, de la rue de Tourcoing. Plainte a été déposée et une enquête est ouverte par M. Denelle, commissaire du 4e arrondissement de police.

UN JEUNE CYCLISTE FAIT UNE CHUTE

Tandis qu'il passait Grand'Place, hier matin vers 11 heures, un jeune cycliste, Léon Meyens, 14 ans, sans profession, demeurant 80, rue de la Gare, fut victime d'un dérapage et tomba sur la chaussée. Il se blessa légèrement au genou droit et put regagner le domicile de ses parents par ses propres moyens, l'intervention d'un docteur n'ayant pas été jugée nécessaire.

COOPÉRATIVE ROUBAISIENNE

RUE SAINTE-THÉRÈSE

Demain, dimanche 5 mars, à 9 h. 15, Assemblée générale au Collisée. Vu l'importance des questions qui y seront traitées, les sociétaires sont instamment priés d'y assister.

SENS INTERDIT

Pour ne pas avoir respecté le sens unique rue de l'Alma, procès-verbal a été rédigé à la charge de M. René Sequiera, 26 ans, chauffeur d'auto, demeurant 271, rue Gambetta, à Lille.

COMMERÇANT EN DÉFAUT

M. Albert Guetière, 28 ans, boucher, 122, rue des Longues-Haies, avait négligé d'afficher les prix de vente des diverses marchandises débitées dans son magasin. Cette infraction à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 1931, lui a valu une contravention.

CINQ CHAMBRES absolument sacrifiées. Armoire 3 portes. Chêne : 1.700, 2.100, 2.600 francs ; Acajou verni : 2.400 francs ; Noyer verni : 2.100 francs. L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL - Roubaix

UNE CONFÉRENCE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Lundi 6 mars, à 20 h. 30, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, place Chevreul, sera donnée par Mme Marcel-Jean Brunlies-Delamarre, une conférence sur le sujet suivant : « Chez les Indiens de l'Alaska et de la Colombie Britannique ».

C'est la fille du grand savant Jean Brunlies que les membres de la Société auront la satisfaction d'entendre. Déjà, Mme Delamarre avait, il y a quelques années, obtenu un grand succès dans une causerie sur le Canada ; l'Alaska est une région dont l'étude offrira un intérêt non moins grand grâce aussi à la projection sur l'écran de nombreuses photographies inédites.

La première partie de l'amphithéâtre est exclusivement réservée aux sociétaires.

PAPIERS PEINTS

Toiles cirées, Balatum, Couleurs préparées à la céruse, Ripolin, Vernis. — Maison César FRIANT, 71, rue Jules-Guesde, ROUBAIX. 3050

UN GALA DE COMÉDIE

Les Amicales J.-J. Rousseaux, (rue de l'Ommelet), Michelet (rue Decrème), Voltaire (rue Saint-Vincent) et Jean Macé (rue Delezenne), organisent, dimanche 5 mars, à 16 heures, dans la salle des fêtes de la Fédération des Amicales, 42, rue d'Alsace, un gala de comédie, au cours duquel l'excellente troupe du Théâtre Populaire, interprétera « Les forfaits de Pipermans », vaudeville en 1 acte de Chevot et Duru et « Les joies du foyer », comédie en 3 actes, de Maurice Hennequin.

La qualité des artistes dirigés par L. Désir et le concours du Cercle Symphonique Jean Macé (40 exécutants) sont de sûrs garants du succès de cette fête.

LE BAL TURGOT

Aujourd'hui samedi, dans la magnifique salle du Colisée, aura lieu le deuxième grand bal de l'Association des anciens élèves de l'Institut Turgot.

Cette soirée, en raison de son caractère familial, de l'assistance choisie et nombreuse qui s'y donne rendez-vous, compte d'habitude parmi les plus belles réunions de la saison ; aussi tout a été mis en œuvre pour que le bal de ce soir ne manque pas à la tradition et soit un véritable gala.

Le Comité rappelle que la carte ne peut être cédée en aucun cas, et sera rigoureusement exigée au contrôle.

CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS

La Commision du syndicat des cabaretiers et débitants de boissons de Roubaix et ses cantons, avise ses adhérents qu'ils ont à déclarer au service des Contributions indirectes, ce qui leur restera en cave à dater de ce jour en alcools, apéritifs et spiritueux, tels que genièvre, rhum, cressonnée, Pernod, en y ajoutant les Byrrh, Porto, Malaga et vins de liqueurs. Faire la déclaration en y ajoutant les noms, prénoms adresses et profession commerciale et la remettre avant le 6 mars au Bureau du chiffre d'affaires. Ceux qui auront besoin de renseignements à ce sujet, pourront s'adresser au siège du syndicat, 64 bis, rue du Maréchal Foch, Roubaix.

COSTUMES sur mesure, 2 ess. Haute nouveauté. En réclame **375** HERREMAN, 52, r. Gde-Chaussée, Lille

Sociétés et Comités

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui samedi, à 19 h. 30, au local, répétition générale.

ANCIENNES ELEVES DE L'INSTITUT SEVIGNE. — Dimanche 5 mars, à 15 h., réunion mensuelle. Thé dansant.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Aujourd'hui samedi, à 20 h., répétition partielle pour les basses, au local ordinaire.

CHAUFFEURS-CONDUCTEURS DE MACHINES. — Assemblée, dimanche 5 mars, à 17 h., au local, café du Vieion d'Or, 2, rue Delobel. Pour la Commission, à 16 heures.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Aujourd'hui, à 19 h., salle des fêtes de l'école Jean Macé, réunion de l'orchestre « Les Jeunes de l'Harmonie », pour le concert de l'Amicale du Flocon.

UNION DES MUTILES ET REFORMÉS. — L'assemblée générale trimestrielle aura lieu dimanche 5 mars, à 10 h., dans la salle du « Foyer du Mutilé », 3, rue de l'Espérance. Ordre du jour : exécution par le Cercle Symphonique ; lecture du procès-verbal de l'assemblée du 11 novembre ; compte rendu financier ; rapport de la Commission de contrôle ; défense des droits des victimes de la guerre et ancienne combattants ; renouvellement du Conseil d'administration ; élection du président ; questions diverses ; tombola.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur sera remise, au cours de cette assemblée, par M. Sinnaeve, à MM. Chandelles Gaston et Dumortier Louis.

Il est rappelé aux sociétaires de se munir du carnet de cotisations pour l'entrée de la salle.

MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES DE ROUBAIX. — Dimanche 5 mars, rue du Maréchal-Foch, 64 bis, de 10 h. à midi perception des cotisations. De service : MM. Henri Lernould et Gaspard Breyne.

GROUPE FLAMAND. — Dimanche 5 mars, à 17 h., réunion mensuelle à la maison du peuple flamand, 199, rue du Collège. Tombola et sortia en groupe.

COLONIE BELGE. — Dimanche prochain 5 mars, de 10 à 12 h., au siège social, 196, rue de la Gare, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR (127e section). — Dimanche 5 mars, de 10 h. à midi, au café Pandore, 28, rue Pauvrée, recette mensuelle. Les sociétaires qui désireraient demander la liquidation de pension pour 1933 doivent faire parvenir les pièces nécessaires pour lin mars.

SECTION LOCALE DES MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Il est rappelé que la permanence a lieu tous les dimanches, de 10 à 11 h., 7, rue Henri-Ghesquière, où tous renseignements utiles seront donnés aux intéressés.

La Commission invite la population à participer à la grande tombola des mutilés et invalides du travail, dont le tirage aura lieu le 30 juillet, à Lille.

Des billets sont en vente au siège et chez les débitants, au prix de 1 franc.

CHORAL NADACD. — Société Nationale. — Ce soir samedi, à 20 h. très précises, au siège, répétition générale par M. J. Duysburgh.

CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILES. — Au cours de l'assemblée générale de l'Union des mutilés et réformés, qui aura lieu dimanche 5 mars, à 10 h., au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, le Cercle symphonique donnera une audition, sous la direction autorisée de son nouveau chef, M. Robert Houssier. Les musiciens sont convoqués à 9 h. 45.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi, à 20 h. 30, répétition générale. Cours de solfège et d'instrument gratuit. Quatre cours chaque semaine, professeurs ; pour les bois, M. Félix Canleach, directeur ; pour les cuivres, M. Georges Brosser, solfiste. Inscriptions au siège, café R. Ladrière, 62, rue du Moulin.

CERCLE SYMPHONIQUE JEAN MACE. — Demain, répétition, à 10 h. Concert à 16 h. précises, à la Fédération des Amicales laïques, rue d'Alsace.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Samedi, à 20 h., au siège, répétition générale.

COMITÉ GÉNÉRAL DES FESTIVITÉS. — La réunion du Comité aura lieu le mardi 7 courant, à 19 h. 30 précises, salle des adjudications, à la mairie de Roubaix. Les présidents et délégués de quartier sont instamment priés de vouloir bien y assister. Communication très importantes.

AMICALE ARCHIMEDE. — Demain dimanche, cercle de 9 h. 30 à 12 h. Jeux divers. Match-concours de ping-pong. Commissaires : MM Collier et Desharbrieux. Tous les amicalistes y sont cordialement invités. Bibliothèque.

PETIT BEURRE DESSERT

BISCUITS GESLOT & VOREUX

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL-ASSOCIATION

RACING CLUB DE ROUBAIX. — Eq 1A et 1B, entraînement, à 10 h., au parc Jean-Dubrulle.

Eq. 2 contre U.S. Tourcoing 2, à 10 h., à Neuville. R.-v. à 8 h. 45, au café Belle-Vue.

Eq. 3 contre U.S.T. 3, à 10 h., au boulevard de Lyon. R.-v. à 9 h. 30, au vestiaire.

Eq. 4 contre U.S. Tourcoing 4, à 8 h. 30, à Neuville. R.-v. à 8 h., au vestiaire de l'Union, sur le terrain.

Eq. B.B. contre Estaimpuis, à 14 h. 30, à Estaimpuis. R.-v. à 10 h. 30, Grand'Place.

— **Section juniors et minimes.** — Juniors A contre Olympic, à 10 h., au parc Jean-Dubrulle. R.-v. à 9 h. 30, au vestiaire.

Juniors B contre J.A. Croix, à 15 h., au boulevard de Lyon. R.-v. à 14 h. 30, au vestiaire.

Juniors C contre U.S.R. (challenge), à 8 h. 30, au Centre Sportif Municipal. R.-v. à 8 h., sur le terrain, au vestiaire.

Minimes A contre E.A.C., à 16 h., rue du Commendant-Bossut. R.-v. à 9 h. 30, au vestiaire, sur le terrain.

Minimes B contre A.S. Nouveau-Roubaix, à 9 h., boulevard de Lyon. R.-v. à 8 h. 30, au vestiaire.

Pour les sous-minimes, il y aura réunion obligatoire, samedi, à 10 h., à Belle-Vue.

— **Le Club des Supporters « Les Sans-Souci »,** siège, café Paudore, informe ses membres que le match Lens-R.C.R. est remis à une date ultérieure.

Une assemblée générale aura lieu prochainement en vue d'un futur déplacement.

EXCELSIOR ATHLETIC CLUB. — Eq. professionnelle contre F.C. Mulhouse, à 15 h., au stade Amédée-Prouvost. R.-v. à 14 h., au stade.

Eq. amateurs contre R.C. Lens, à 15 h., à Lens. R.-v. à 10 h. 15, en gare de Roubaix.

Eq. 1B contre R.C. Leers, à 15 h., à Leers. R.-v. à 14 h., Grand'Place de Wattrelos.

Eq. 2 contre Olympique Lillois (championnat), à 10 h., rue du Commandant-Bossut. R.-v. à 9 h. 30, aux vestiaires.

Juniors A contre Ol. Lillois, à 10 h., rue du Commandant-Bossut. R.-v. à 9 h. 30, aux vestiaires.

Juniors B contre A.S. Lillois, à 10 h., rue du Commandant-Bossut. R.-v. à 9 h. 30, aux vestiaires.

Minimes A contre R.C. Roubaix (championnat), à 10 h., rue du Commandant-Bossut. R.-v. à 9 h. 30, aux vestiaires.

STADE ROUBAISIEN. — Eq. 1A contre Denain A.C. 1A, à 15 h., au stade Maurice-Maertens. R.-v. au terrain, à 14 h. 30.

Eq 1B, repos.

Eq. 2 contre S.C. Fives, à 10 h., au stade Maurice-Maertens. Se conformer à la convocation du capitaine.

Eq. 3, repos.

Eq. 4, repos.

Eq. 5, repos.

Pour tous les équipiers disponibles, entraînement au boulevard de Reims.

AMICALE DES ARTS. — Eq. 1A contre U.S. Roubaix, à 15 h., sur notre terrain de Croix. R.-v. à 14 h. 30, aux vestiaires.

Eq. 1B contre U.S. Roubaix, à 10 h., sur notre terrain de Croix (au lieu du terrain des sports non disponible). R.-v. au vestiaire, à 9 h. 30.

AVENIR SPORTIF DU NOUVEAU-ROUBAIX. — A 10 h. 15, éq. 1 contre S.O. Tourcoing, en un match comptant pour le championnat du Nord. R.-v. à 9 h. 45, au vestiaire du parc municipal des sports.

Eq. 2, rendez-vous au même emplacement, à 8 h. 30.

Pour les minimes, rendez-vous à 8 h. 15, au siège, 28, rue Linné, pour rencontrer les minimes B du Racing.

BASKET-BALL

EXCELSIOR ATHLETIC CLUB. — Eq. 1A contre A.S. Saint-Hippolyte, à 14 h. 30, au stade Amédée-Prouvost (championnat de France). R.-v. à 14 h., au stade.

Eq. 1B contre E.S. Merville, à 15 h., à Merville. R.-v. à 12 h. 30, en gare de Roubaix.

AMICALE DU MOULIN. — Eq. 1A et 1B contre Avant-Garde de Thumeries 1A et 1B à 9 h. 30 et 10 h. 30, à Thumeries. R.-v. à 7 h. 30, chez Leire.

Eq. juniors contre A.C. Oran Roubaix juniors, à 10 h., rue Delespaul. R.-v. à 9 h., chez Leire.

CLUB ATHLETIQUE ROUBAISIEN TUFFERY. — Eq. 1 contre Société Sportive Athlétique de Lesquin 1, à 10 h., place du Progrès (championnat).

Eq. 2 contre Racing Club de Roubaix 1, à 9 h., place du Progrès. R.-v. des joueurs et délégués à 8 h. 15, au siège.

AVENIR SPORTIF DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Eq. 1 contre éq. 2 de l'Amicale Oran, à 9 h. R.-v. sur le terrain de ces derniers, rue Delespaul, à 8 h. 30, pour : Bystor, Deltour, Rémy, Catelain, Dedeken, Corteville et Vercoutere.

FÉDÉRATION DES AMICALES (Section féminine). — Dimanche, de 8 h. 30 à 9 h. 30, distribution des cartes pour le bal du 1er avril. A 10 h. 15, éq. 2 contre C.S.S.S. Courcheletites 2, notre terrain.

A 11 h., éq. 1 contre C.S.S.S. Courcheletites 1, notre terrain.

Instructions pour le match de championnat de France du 12 mars 1933.

PING-PONG

LE TOURNOI DE ROUBAIX ORGANISÉ PAR LE PING-PONG CLUB DU NORD. — L'annonce du tournoi de Roubaix de tennis de table, organisé par le Ping-Pong Club du Nord, a suscité, dans les milieux du ping-pong, roubaisien, une véritable effervescence.

En vue d'y figurer honorablement, les joueurs s'entraînent avec acharnement et les engagements affluent.

A ce sujet, nombre d'amateurs, appartenant à de petits groupements ou à des clubs non affiliés au Comité du Nord de tennis de table, ont fait part de leur désir de participer au tournoi. Celui-ci, nous l'avons dit, est uniquement réservé aux joueurs licenciés. Cependant, le Ping-Pong Club du Nord se met à la disposition de tous les amateurs pour leur procurer l'affiliation nécessaire, afin de prendre part aux épreuves.

S'adresser à M. Robert Barthélemy, 74, boulevard de Paris, qui reçoit les engagements jusqu'au samedi 11 mars, à minuit. Le droit d'inscription est fixé à 10 francs. Cette somme sera remboursée au joueur engagé qui, pour une raison quelconque, ne pourra pas participer à ce championnat.

Il est inutile de rappeler que les meilleurs du Nord prendront part au tournoi. Cependant, ils n'entreront en compétition qu'à partir des quarts de finale. Ajoutons qu'une des coupes sera attribuée au meilleur non classé en première série.

Le tournoi se déroulera au Collisée, siège du Ping-Pong Club du Nord, les 18, 19 et 20 mars.

— Ping-Pong Club du Nord 2 bat Roubaix Ping-Pong Club par 6 victoires à 1.

TENNIS DES FLANDRES. — Aujourd'hui samedi 5 mars, la section du ping-pong du Tennis-Club des Flandres recevra l'équipe première du Stade Français, en un match comptant pour le championnat de France de ping-pong.

Pour permettre aux amateurs d'assister nombreux à cette rencontre, la table sera installée sur un court et, des galeries latérales, il sera facile de suivre les parties.

Verger, champion de France, sera certainement parmi les joueurs du Stade Français.

CROSS COUNTRY

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Dimanche, l'équipe de cross du S.O. Roubaisien participera à l'épreuve organisée par les J.S. Dottignies. R.-v. pour les équipiers suivants au kiosque des tramways de la place de la Liberté, à 12 h. 30 : Lepers, Herminet, Moermau, Melengraux, Delezeune, Glimau, Lonclet, Quintyn, Demesmacker, Bossut, Doutreligne, Blanchard.

Pour les juniors, entraînement, à 10 h., au parc municipal des sports, en vue du championnat du Nord de l'U.S.G.T., qui a lieu le dimanche 12 mars, à Fretin.

AVENIR SPORTIF DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Les coureurs devant participer au championnat de cross du 12 mars, doivent se rendre, à 9 h. 30, au parc des sports.

PRÉPARATION MILITAIRE

PREPARATION MILITAIRE. — **Les cours théoriques du Cercle militaire (Rapbaix).** — Programme de la semaine prochaine : 1) Interrogations sur les leçons données le 2 mars ; 2) B.P.E.S.M. : la protection contre les gaz, étude détaillée de l'appareil A.R.S. (pages 173 à 176), prendre plusieurs appareils A.R.S. ; 3) La mitrailleuse (suite).

Leçons pour le 9 mars : 1933 : B.P.E.S.M. : topographie ; révision complète, pages 156 à 167.

B.P.E.S.M. : les indices, pages 168 et 169.

Le cours pratique du capitaine Desruelles. — Semaine du 5 à u11 mars 1933 : mercredi 8 et vendredi 10, de 17 à 19 h. 30, dans la salle d'éducation physique du Cercle de l'industrie, 7, Grande-Rue : culture physique, sauts, établissements, grimper.

Samedi 11 mars : 14 h. 15, lir à longue portée, au stand du Tir National ; 15 h. 30, sports de plein air, courses, sauts, lancer, grimper, au stade Amédée-Prouvost.

CYCLISME

AMICALE DES ARTS. — Dimanche, sortie hivernale. Rendez-vous au local, à 8 h. 45, départ 9 h. précises. Mardi, réunion au local.

MOTOCYCLISME

CLUB DES « X ». — Réunion générale, dimanche 5 mars, à 11. Renouvellement de la Commission ; discussion pour les sorties futures. Présence obligatoire.

TIR

AMICALE DES ARTS. — Dimanche prochain, séance de tir à 12 et 20 mètres : stand, rue des Arts, ouvert de 9 à 12 heures.

Premier dimanche du mois pour le tir du challenge eu compétition. De service : Aug. Huygen.

En raison de la distribution des prix du dernier concours de l'U.R.S.T.R., qui aura lieu dimanche, au stand des Carabiniers de Croix, la remise des challenges, annoncée pour le 5 mars, est reportée au dimanche 12 du même mois. Voici les résultats du concours de poules du mois de février :

Aux points : 1. Léon Vandacle, 9 fr. 50 ; 2. Pierre Proy fils, 1 fr. 50. — Surprise : 1. Louis Delmotte fils, 2 fr. 50 ; 2. Mlle Denise Leclercq, 1 fr. 50. — Au sort : 1. Louis Delmotte père, 2 fr. 50 ; 2. Eugène Leclercq, 1 fr. 50.

ASSOCIATION INSTITUT TURGOT. — Dimanche prochain, première séance du concours mensuel de mars. Stand ouvert de 9 h. 30 à 10 h. 30 pour les scolaires, et de 10 h. 30 à midi, pour les adultes.

Les membres primés au concours d'octobre de l'U.R.S.T.R. sont priés de retirer leur prix, dimanche prochain, à 11 h., rue des Ogiers, à Croix.

LE TIR RÉGIONAL. — Dimanche 5 mars, de 10 h. à 13 h., séance de tir d'entraînement et première séance du concours mensuel de mars, café Dubus, 181, Grande-Rue.

De service : M. L. Dupuis.

Il est rappelé aux sociétaires que la distribution des prix du concours de l'U.R.S.T.R. a lieu le 5 mars, à 11 h., stand des Carabiniers de Croix, 250, rue des Ogiers.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Jeannette Kolhrus, rue Darbo, 34. — Micheline Lerouge, de Wattrelos. — Irène Nowake, rue Cugnot, 22. — André Cymuite, rue de la Paix, 17. — Andrée Jeangrout, rue de l'Epeule, cour Laureys, 16.

Publications. — Antoine Wisniewski, houilleur, à Calonne-Ricourt, et Victoria Tocha, journalière, rue Decrème, 175. — Rodolfo Blonde, serrurier, rue du Pile, 26, et Marie Séjan, ourdisseuse, rue du Pile, 43 bis, propriété Lepers, 30.

Décès. — Félicie Hespel, veuve Maillalt, 76 ans, rue Bois-le-Duc, 1. — Marie Dupont, veuve Impens, 67 ans, rue Turgot, 99. — César Liétar, 64 ans, rue de Barbieux, 35. — Edmond Carré, 76 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Angèle Teintenier, épouse Vendewalle, 64 ans, rue de Tournai, C. Loridan, 16. — Fernande Huvenne, veuve Flévet, 41 ans, rue Franklin, C. Grommelinck, 3. — Eugénie Deschepper, épouse Roussel, 57 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, 50. — Benoit Quivy, 64 ans, rue Saint-Laurent, C. Saint-François, 26.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organis. complète de Convois, T. 306

LES MEILLEURS POSTES AUX MEILLEURS PRIX...

G. VAN-OVERBEKE 78, rue de France, ROUBAIX. Tél. 45.30

DISTRIBUTEUR DES **1.990 Fr**

POSTES « MARTIN » SECTEUR 4 LAMPES, A .....

Chez les Imbattables. — Réunion mensuelle aujourd'hui samedi 4 mars